



Plan de sécurisation et reboisement de la Balme

Éviter la propagation

Les spores du champignon responsable de cette maladie sont très volatiles et peuvent avoir des conséquences sur la santé des usagers (maladies respiratoires). Après des discussions engagées conjointement avec les Architectes des Bâtiments de France, un paysagiste et un expert forestier, il a été décidé que l'abattage et le débroussaillage complet de cet espace protégé était inévitable afin d'empêcher la propagation de la maladie.

Il était important également de sécuriser la zone, des arbres de plusieurs mètres pouvant tomber à tout moment sur les bâtiments ou les jardins du Conservatoire situés en contrebas, fréquentés quotidiennement par les étudiant-es et les personnels enseignants et administratifs.

Abattage et reboisement

Fin 2022, une mission d'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) a été confiée à Frédéric Reynaud, paysagiste et Emmanuel Bonaime, expert forestier pour accompagner le CNSMD pour la mise en sécurité et l'organisation de la gestion future de la Balme. Au début de l'année 2023, une première phase de mise en sécurité a été réalisée par l'entreprise Fayolle, avec abattage et évacuation des arbres abattus. Des prestations d'entretien seront ensuite réalisées au mois de juin.

Un plan de gestion comprenant toutes les opérations de replantation et entretien sera présenté par le paysagiste aux Architectes des Bâtiments de France pour d'entamer, fin 2023, la dernière phase d'abattage et le reboisement complet de la Balme. Suivant les essences validées par l'ABF, la période de plantation pourra évoluer.

D'ici quelques années, la Balme arborera une toute nouvelle allure, avec ses nouveaux arbres de quelques mètres de haut, qui profiteront au-x étudiant-es, personnel et visiteurs du conservatoire.